

PLAN DE COURS

GMT-4002 : Cadastre

NRC 13495 | Hiver 2017

Préalables : DDU 2000 ET DRT 1904	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 4-0-5	Crédit(s) : 3

Le cadastre : définition, origine, typologie et évolution. Le cadastre québécois : historique, nature, utilité, mode de réalisation, cadre juridique et normes d'exécution.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	08h30 à 11h20	CSL-1640	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76392>

Coordonnées et disponibilités

Francis Roy
Enseignant
francis.roy@scg.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	3
Liens du cours avec les objectifs du programme	3
But du cours	3
Objectifs d'apprentissages	3
Calendrier du cours	4
Méthodes d'enseignement	5
Aide aux étudiants	6
Suspension du cours en cas de tempête	6
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	8
Évaluation des apprentissages	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
TP-1 : Description d'un cadastre originaire	8
TP-2 : Navigation sur InfoLot	9
TP-3 : Historique cadastral	9
TP-4 : Manipulation de données cadastrales	9
TP-5.1 : Historique cadastral inversé	10
TP-5.2 : Questionnaire	10
TP-5.3 : Plan de compilation cadastrale	10
Examen mi-session (GMT-4002)	10
Examen final	11
Barème de notation	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	12
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	12
Absence aux examens	12
Évaluation du cours	13
Évaluation des apprentissages	13
Matériel didactique	14
Ouvrage obligatoire	14
Références complémentaires	15
Bibliographie	15
Références bibliographiques	15

Description du cours

Liens du cours avec les objectifs du programme

GMT-4002

Ce cours obligatoire est offert au sixième trimestre du programme de baccalauréat en sciences géomatiques. Il contribue à l'atteinte des objectifs suivants du programme :

1. acquisition des connaissances de base nécessaires à l'application de la législation foncière, à l'arpentage des terres, à la délimitation de la propriété foncière et à la publicité des droits réels;
2. développement des compétences nécessaires à l'utilisation des données cadastrales et à l'analyse foncière;
3. formulation d'opinions sur des actes d'arpentage et de représentation cadastrale.

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les bases conceptuelles et juridiques nécessaires et complémentaires à plusieurs cours : *DRT-3900 Principes de délimitation*, *DRT-3902 Droit de l'arpentage*, *GMT-3004 Expertise foncière*, *DRT-3905 Le bornage* et *GMT-3005 Projet pratique en cadastre*. Enfin, ce cours est indispensable pour préparer l'étudiant à l'exercice futur de la profession d'arpenteur-géomètre, car il est le seul professionnel habilité par la loi pour confectionner des cadastres et effectuer des opérations cadastrales.

Le professeur s'attend à ce que l'étudiant maîtrise les notions vues dans les cours *DRT-1904 Introduction au droit immobilier* et *DDU-2000 Aménagement durable du territoire*.

GMT-6009

Ce cours porte sur l'étude des systèmes cadastraux : ses définitions, ses missions, ses origines, son évolution et ses principaux concepts théoriques. Il permettra à l'étudiant d'apprendre les concepts de base inhérents au développement des systèmes cadastraux, de connaître l'historique du cadastre québécois, sa nature, son utilité, les modes de réalisation, les caractéristiques techniques, le cadre juridique et les normes de confection et de mise à jour. L'étudiant examinera également certains cas d'applications particulières du cadastre. Il pourra alors comparer le cadastre québécois à différents types de systèmes cadastraux existant dans le monde.

But du cours

GMT-4002

Ce cours comporte un double but. Dans un premier temps, il vise à initier l'étudiant aux systèmes cadastraux : définitions, missions, origines et évolution; historique et réforme du cadastre québécois. Dans un deuxième temps, le cours cherche à transmettre à l'étudiant les connaissances fondamentales au développement des compétences nécessaires pour analyser des documents cadastraux et pour effectuer des opérations cadastrales : modes de réalisation et de confection, caractéristiques techniques, cadre juridique et processus de mise à jour; rôle des institutions gouvernementales responsables du cadastre.

Aussi, l'étudiant devra apprendre et connaître l'utilité du cadastre québécois dans différents secteurs de la gestion du territoire : délimitation foncière, aménagement du territoire et urbanisme, fiscalité foncière, protection de l'environnement, planification du développement territorial, sécurité civile, ...

GMT-6009

Ce cours permettra à l'étudiant de prendre connaissance des bases théoriques liées aux systèmes cadastraux, et de comprendre l'apport du découpage foncier parcellaire à la gestion du territoire en général. Ces bases théoriques et pratiques permettront à l'étudiant d'analyser et de critiquer la conception et l'utilisation de différents systèmes cadastraux dans le monde et ce, dans divers domaines d'activités tels que la gestion foncière, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le développement durable.

Objectifs d'apprentissages

GMT-4002

Les objectifs généraux du cours sont de :

- connaître l'origine, les missions et les caractéristiques des systèmes cadastraux, et plus particulièrement l'historique du cadastre québécois;
- connaître les cadres juridiques, actuel et ancien, du cadastre québécois, ainsi que les institutions qui en sont responsables;
- comprendre les missions et la portée légale du cadastre québécois;
- connaître les caractéristiques du programme de réforme du cadastre du Québec, de l'opération de rénovation cadastrale et de ses enjeux;
- connaître les produits cadastraux issus de la rénovation cadastrale et de manipuler des données cadastrales aux fins de l'analyse foncière;
- comprendre les différentes opérations cadastrales parcellaires et les normes qui en encadrent la réalisation;
- connaître le rôle de l'arpenteur-géomètre à l'égard de la confection et de la mise à jour du cadastre québécois;
- examiner les différents usages du cadastre québécois, notamment en matière d'analyse foncière, de délimitation et de publicité des droits.

Au terme de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure :

- d'énumérer les différentes caractéristiques d'un système cadastral;
- d'identifier les principales lois et règlements encadrant la confection et la mise à jour du cadastre québécois et d'en expliquer les différentes dispositions;
- de décrire l'historique du cadastre québécois et d'apprécier la valeur juridique et la qualité des documents cadastraux en version papier et numérique;
- de décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- d'identifier les étapes de réalisation d'une opération cadastrale et d'officialisation d'un plan cadastral et d'analyser des plans parcellaires;
- d'analyser des plans parcellaires et de réaliser l'historique d'un lot cadastral;
- d'utiliser des données cadastrales en format numérique;
- de commenter et critiquer les défis et les enjeux du programme de réforme du cadastre québécois ;
- d'expliquer les avantages et inconvénients de l'utilisation polyvalente du cadastre.

GMT-6009

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Définir les principaux concepts théoriques inhérents au cadastre;
- Connaître les différentes caractéristiques du cadastre québécois et ses usages;
- Manipuler les données du cadastre québécois;
- Décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- Comprendre l'importance du cadastre comme infrastructure de gestion du territoire essentielle pour soutenir le développement durable;
- Formuler une problématique générale liée au développement des systèmes cadastraux;
- Expliquer les avantages et les inconvénients inhérents à l'utilisation polyvalente du cadastre, dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection de l'environnement, le développement socio-économique, ...;
- Analyser et de commenter le système cadastral de pays étrangers.

Calendrier du cours

Séance et date	Thématique	Activités d'apprentissage	Évaluations et travaux
1 – 9 janvier 2017	Introduction au cadastre	Présentation du plan de cours Révision des notions préalables	
2 – 16 janvier 2017	Cadastre originaire de 1860	Lectures et consultation des documents de référence	Présentation du TP-1 sur

			la description d'un cadastre originaire
3 – 23 janvier 2017	Cadre législatif du cadastre	Lecture des textes de loi et consultation des documents de référence	Présentation du TP-2
4 – 30 janvier 2016	Opérations de modification du cadastre	Lectures et consultation des documents de référence	Remise du TP-1
5 – 6 février 2017	Programme de réforme du cadastre québécois	Lectures et consultation des documents de référence	Remise du TP-2 Présentation du TP-3
6 – 13 février 2017	Rénovation du plan cadastral	Lectures et consultation des documents de référence	
7 – 20 février 2017	Caractéristiques techniques du plan cadastral	Séance à la salle 1522 (laboratoire informatique) du pavillon L.-J. Casault	Remise du TP-3 Présentation du TP-4
8 – 27 février 2017	Examen: 8h30 à 9h30 Visite: 10h00 à 11h30 <ul style="list-style-type: none">Archives nationales du Québec, pav. Casault, 3^e étage (à l'avant)		Examen partiel (1 ^{er} cycle) <i>Remise du travail sur les concepts cadastraux (2^e cycle)</i>
Semaine de lecture (6 mars 2017)			
9 – 13 mars 2017	Conférences sur le cadastre <ul style="list-style-type: none">Modification du planIntégrité du plan	Conférenciers invités: <ul style="list-style-type: none">Pierre Giguère, a.-g.Christian Lord, a.-g.	Remise du TP-4 Présentation du TP-5
10 – 20 mars 2017	Cadastre vertical	Lectures et consultation des documents de référence Questions d'examen de l'OAGQ	
11 - 27 mars 2017	Portée et utilisation polyvalente du cadastre	Lectures et consultation des documents de référence Questions d'examen de l'OAGQ	Remise de la première partie du TP-5
12 – 3 avril 2017	Étude de cas pratiques	Questions d'examen de l'OAGQ	
13 – 10 avril 2017	Examen final (1 ^{er} cycle)		Examen final (1 ^{er} cycle) <i>Remise du travail sur un système cadastral (2^e cycle)</i>
Lundi de Pâques - Journée fériée (17 avril 2017)			
21 avril 2017: Remise des deuxième et troisième parties du TP-5			

Méthodes d'enseignement

La matière sera présentée et expliquée lors de cours magistraux, échelonnés sur quatorze séances hebdomadaires. À chaque séance, une période sera réservée aux échanges et aux questions afin d'aider les étudiants dans leur apprentissage. Des cas pratiques seront également présentés et travaillés en classe (principalement tirés des questions d'examen d'admission à l'OAGQ).


Parallèlement aux séances hebdomadaires, chaque étudiant devra consolider et approfondir ses connaissances à l'aide de lectures et d'exercices pratiques.

De plus, les séances en classe seront complétées par des conférences présentées par deux arpenteurs-géomètres à l'emploi du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Direction générale de l'arpentage et du cadastre). Des visites sont également prévues à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ – Pavillon Casault, 3^e étage) et au laboratoire informatique (salle 1522, pavillon L.-J. Casault).

Aide aux étudiants

Le Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval (pavillon Maurice-Pollack, local 2121, tél : 656-7987; <http://www.aide.ulaval.ca>) peut fournir de l'aide personnalisée en matière d'adaptation aux études universitaires, de développement de la confiance en soi, de gestion du temps, de développement d'habiletés sociales ou de clarification d'une situation confuse ou trouble (deuil, rupture, maladie, ...). N'hésitez pas à recourir à ce service (gratuit) en cas de besoin.

Les étudiants qui éprouvent des difficultés avec l'orthographe ou la grammaire en langue française sont invités à consulter le site *Du français sans fautes* (<http://www.dfsf.com>), un cours de français sur mesure, personnalisé et interactif, et à prendre rapidement les moyens nécessaires pour combler leurs lacunes et améliorer leurs compétences en écriture et rédaction. L'École des langues vivantes offre également des cours en ligne de français (langue maternelle et langue étrangère) (<http://www.elul.ulaval.ca>). Une attention spéciale pourra être accordée aux étudiants allophones (non-francophones) inscrits au cours, si nécessaire.

L'étudiant(e) peut aussi consulter le site de la bibliothèque qui explique comment citer ses sources dans le cadre de la rédaction d'un travail universitaire: [Citer vos sources](#) .

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou des difficultés personnelles

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/sgc/site/cocp/pid/1936>

Suspension du cours en cas de tempête

Si une séance d'examen est affectée par la fermeture de l'Université Laval lors d'une tempête de neige, elle sera reportée à la semaine suivante. Il en sera de même pour la présentation de la matière qui souffrirait d'une telle situation; cependant, moins de temps sera alloué à la présentation en classe. Une séance de rattrapage pourra être organisée à la demande des étudiants, en fonction de leur disponibilité et de celle du professeur.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1	
Introduction au cadastre Présentation du plan de cours / Retour sur les préalables / Définition du concept de cadastre	9 janv. 2017

Séance 2	
Cadastre originaire de 1860 Les origines historiques du cadastre du Québec / Étude du cadastre originaire créé à partir de 1860 / Encadrement légal des dispositions du Code civil du Bas-Canada	16 janv. 2017
Séance 3	
Évolution du cadre législatif du cadastre Loi sur le cadastre / Révision cadastrale: Loi sur les titres immobiliers dans certains districts électoraux / Code civil du Québec	23 janv. 2017
Séance 4	
Opérations cadastrales parcellaires de modification du cadastre Définition et description / Compréhension des plans / Instructions de réalisation	30 janv. 2017
Séance 5	
Programme de réforme du cadastre québécois Contexte et caractéristiques de la réforme cadastrale lancée en 1985 / Arrêt et moratoire en 1991 / Relance de la réforme cadastrale en 1992	6 févr. 2017
Séance 6	
Rénovation du plan cadastral Étapes de l'opération de rénovation cadastrale / Caractéristiques des produits cadastraux de rénovation / Avantages et inconvénients	13 févr. 2017
Séance 7	
Caractéristiques techniques du cadastre du Québec Cette séance aura lieu à la salle 1522 (laboratoire informatique) du pavillon L.-J. Casault.	20 févr. 2017
Séance 8	
Examen 1 (1er cycle seulement) Remise du premier rapport (2e cycle)	27 févr. 2017
Visite aux Archives nationales (de 10h00 à 11h30)	27 févr. 2017
Semaine de lecture (6 mars 2017)	
Séance 9	
Séminaire avec des arpenteurs-géomètres Conférences présentées par trois arpenteurs-géomètres	13 mars 2017
Séance 10	
Cadastre vertical et 3D Immatriculation cadastrale de la copropriété divise et de la propriété superficielle / Particularités des plans de cadastre vertical	20 mars 2017
Séance 11	
Portée et utilisation polyvalente du cadastre Portée juridique du cadastre / Opérations de l'arpenteur-géomètre	27 mars 2017
Séance 12	
Cas pratiques Mise en pratique des connaissances / Étude des questions d'examen de l'OAGQ	3 avr. 2017
Séance 13	
Examen final (1er cycle seulement) Remise du deuxième rapport (2e cycle)	10 avr. 2017
Lundi de Pâques – Congé férié (17 avril 2017)	
GMT-6009 : Systèmes cadastraux	
Documents et instructions	

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exercices pratiques (Somme des évaluations de ce regroupement)			35 %
TP-1 : Description d'un cadastre originaire	Dû le 30 janv. 2017 à 17h00	En équipe	5 %
TP-2 : Navigation sur InfoLot	Dû le 6 févr. 2017 à 17h00	En équipe	10 %
TP-3 : Historique cadastral	Dû le 20 févr. 2017 à 17h00	En équipe	10 %
TP-4 : Manipulation de données cadastrales	Dû le 13 mars 2017 à 17h00	En équipe	10 %
TP-5 : Compilation d'un plan cadastral (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
TP-5.1 : Historique cadastral inversé	Dû le 27 mars 2017 à 17h00	En équipe	8 %
TP-5.2 : Questionnaire	Du 3 avr. 2017 à 12h00 au 21 avr. 2017 à 17h00	Individuel	4 %
TP-5.3 : Plan de compilation cadastrale	Dû le 21 avr. 2017 à 17h00	En équipe	8 %
Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			45 %
Examen mi-session (GMT-4002)	Le 27 févr. 2017 de 08h30 à 09h30	Individuel	15 %
Examen final	Le 10 avr. 2017 de 08h30 à 11h30	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

TP-1 : Description d'un cadastre originaire

Date de remise : 30 janv. 2017 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
CSL-1640

Directives de l'évaluation : Les instructions pour la réalisation de cet exercice de description d'un cadastre originaire sont présentées dans le fichier joint ci-dessous (à venir). Vous devez aussi télécharger le *Répertoire cadastral du Québec*, ainsi que le *Guide pour la consultation du registre foncier*.
Ces instructions seront présentées en classe lors de la séance 2, le lundi 16 janvier 2017.

Fichiers à consulter :

[TP-1 : Instructions \(H17\)](#) (159,92 Ko, déposé le 15 janv. 2017)



[TP1 - Présentation des outils à utiliser](#) (846,65 Ko, déposé le 15 janv. 2017)



[Répertoire cadastral du Québec](#) (5,18 Mo, déposé le 23 déc. 2016)



[Guide pour la consultation du registre foncier](#) (1,58 Mo, déposé le 23 déc. 2016)



[Liste des municipalités locales par circonscriptions foncières](#) (991 Ko, déposé le 23 déc. 2016)



[OAGQ - Tableau d'équivalence de mesures](#) (1 016,6 Ko, déposé le 23 déc. 2016)

TP-2 : Navigation sur InfoLot

Date de remise : 6 févr. 2017 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
CSL-1640

Directives de l'évaluation : Les instructions pour la réalisation du deuxième exercice pratique (Navigation sur InfoLot) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous. Vous devez aussi télécharger le Guide de l'utilisateur d'Infolot, afin de vous familiariser avec son fonctionnement. Ces instructions seront présentées en classe lors de la séance 3, le lundi 23 janvier 2017.

Fichiers à consulter :



[TP-2 : Instructions \(H17\)](#) (170,35 Ko, déposé le 22 janv. 2017)



[TP2 - Présentation des outils à utiliser](#) (605,32 Ko, déposé le 22 janv. 2017)



[Guide pour l'utilisation d'Infolot](#) (1,57 Mo, déposé le 23 déc. 2016)

TP-3 : Historique cadastral

Date de remise : 20 févr. 2017 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
CSL-1640

Directives de l'évaluation : Les instructions pour la réalisation du troisième exercice pratique (Historique cadastral) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous (à venir). Vous devez aussi consulter les documents présentant la démarche à suivre et des exemples d'historique cadastral. Ces instructions seront présentées en classe lors de la séance 5, le lundi 6 février 2017.

Fichiers à consulter :



[Revue Géomatique - Historique cadastral simplifié](#) (2,51 Mo, déposé le 23 déc. 2016)



[Exemple d'un rapport d'historique cadastral - lot 1 257 496](#) (30,85 Ko, déposé le 23 déc. 2016)



[Exemple d'un tableau de présentation de l'historique cadastral](#) (29,87 Ko, déposé le 23 déc. 2016)



[Exemple de rédaction d'un historique cadastral dans un certificat de localisation \(voir section 4\)](#) (297,4 Ko, déposé le 23 déc. 2016)



[Description de l'historique cadastral et exemple](#) (189,33 Ko, déposé le 23 déc. 2016)





[Exemple d'un organigramme de présentation de l'historique cadastral](#) (164,94 Ko, déposé le 23 déc. 2016)

TP-4 : Manipulation de données cadastrales

Date de remise : 13 mars 2017 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt CSL-1640
Directives de l'évaluation :	Les instructions pour la réalisation du quatrième exercice pratique (Manipulation des données cadastrales) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous (à venir). Ces instructions seront présentées lors de la séance 7, le lundi 20 février 2017. Cette séance aura lieu au Centre GéoStat (local 4248, au 4 ^e étage de la Bibliothèque des sciences humaines, pavillon Bonenfant). Il est aussi fortement suggéré d'utiliser le Guide de l'utilisateur du plan de cadastre du Québec  .
Fichiers à consulter :	 Procédure de structuration des données cadastrales avec ArcGIS (386,32 Ko, déposé le 23 déc. 2016)

TP-5.1 : Historique cadastral inversé

Date de remise :	27 mars 2017 à 17h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	8 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt CSL-1640
Directives de l'évaluation :	Les instructions pour la réalisation de la première partie du cinquième exercice pratique (Historique cadastral inversé, en vue de la préparation d'un plan de compilation) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous (à venir). Ces instructions seront présentées lors de la séance 9, le lundi 13 mars 2017.

TP-5.2 : Questionnaire

Titre du questionnaire :	Compilation cadastrale
Période de disponibilité :	Du 3 avr. 2017 à 12h00 au 21 avr. 2017 à 17h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	4 %
Directives :	Individuellement, l'étudiant doit répondre à un questionnaire en ligne, comportant huit (8) questions. Chaque question a une valeur de 0,5 point, pour un total de 4 points. Chaque question porte sur un des éléments de compilation d'un plan cadastral.

TP-5.3 : Plan de compilation cadastrale

Date de remise :	21 avr. 2017 à 17h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	8 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt CSL-1315 (Secrétariat du Département)
Directives de l'évaluation :	Les instructions pour la réalisation de la troisième partie du cinquième exercice pratique (Préparation d'un plan de compilation) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous (à venir). Ces instructions seront présentées lors de la séance 9, le lundi 13 mars 2017.

Examen mi-session (GMT-4002)

Date et lieu : Le 27 févr. 2017 de 08h30 à 09h30 , CSL-1640

Les étudiants inscrits au cours GMT-6009 ne font pas d'examen; ils doivent plutôt remettre un premier rapport de lecture.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : CSL-1640

Directives de l'évaluation : Cet examen ne s'adresse qu'aux étudiants de 1^{er} cycle inscrits au cours GMT-4002 *Cadastre*.
Les étudiants de 2^e cycle inscrits au cours GMT-6009 doivent remettre un rapport de lecture.

Examen final

Date et lieu : Le 10 avr. 2017 de 08h30 à 11h30 , CSL-1640

Les étudiants inscrits au cours GMT-6009 ne font pas d'examen; ils doivent plutôt remettre un deuxième rapport portant sur un système cadastral de leur choix.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : CSL-1640

Directives de l'évaluation : Cet examen ne s'adresse qu'aux étudiants de 1^{er} cycle inscrits au cours GMT-4002 *Cadastre*.
Les étudiants de 2^e cycle inscrits au cours GMT-6009 doivent remettre un rapport portant sur un système cadastral de leur choix.

Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

La note minimale de passage du cours est de 54,5 % au premier cycle (GMT-4002) et de 68,5 % au deuxième cycle (GMT-6009). La notation finale sera effectuée selon le barème ci-dessus.

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation du cours

L'évaluation du cours sera réalisée à deux moments au courant de la session :

- évaluation formative du cours à la cinquième semaine et discussion en classe;
- évaluation finale suivant le mode d'évaluation utilisé au sein du Département.

Évaluation des apprentissages

Examens

But et matière couverte

Les examens portent sur la matière présentée en classe et dans les lectures, en relation avec les objectifs spécifiques suivants du cours :

- d'énumérer les différentes caractéristiques d'un système cadastral;
- de décrire l'historique du cadastre québécois et d'apprécier la valeur juridique et la qualité des documents cadastraux en version papier et numérique;
- d'identifier les dispositions législatives et les pouvoirs spécifiques au cadastre;
- d'identifier les étapes de réalisation d'une opération cadastrale et d'officialisation d'un plan cadastral;
- de décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- de résoudre un problème pratique concernant le cadastre;
- d'expliquer les avantages et les inconvénients inhérents à l'utilisation polyvalente des systèmes cadastraux.

Formule

Les examens pourront contenir cinq types de questions :

- des questions à choix multiples;
- des questions « vrai ou faux »;
- des questions à courte réponse (10 à 15 lignes);
- une question d'analyse pratique;
- une question à développement (2 à 3 pages).

L'examen de mi-session (15 points) vise à vérifier l'acquisition, par l'étudiant, des notions fondamentales relatives au cadastre. La durée maximale est d'une (1) heure. L'étudiant ne pourra pas consulter ses notes de cours ni aucun autre document durant cet examen, à l'exception d'un dictionnaire usuel de la langue française.

L'examen final (30 points) vise à vérifier la compréhension et la capacité d'analyse de l'étudiant face à des questions ou problèmes cadastraux. La durée maximale est de trois (3) heures. Ce deuxième examen est cumulatif de toute la matière. L'étudiant pourra utiliser ses notes de cours et tout autre document pour répondre aux questions ; s'il utilise un ordinateur portable, l'étudiant ne pourra pas se connecter au réseau durant la durée de l'examen.

Pour les deux examens, l'étudiant doit écrire ses réponses à l'encre, dans les cahiers prévus à cet effet.

Proportion de la note finale (45 %)

Le premier examen représente 15 % du résultat final. Le deuxième examen représente 30 % du résultat final.

Exercices pratiques

But et nature

Les exercices pratiques visent à ce que l'étudiant assimile la matière du cours, et qu'il développe ses connaissances sur le concept de cadastre originaire et rénové, les processus et opérations de gestion et d'actualisation du cadastre québécois, ainsi que ses compétences pour analyser des plans cadastraux et des problématiques foncières inhérentes au cadastre. Chaque exercice pratique est réalisé en équipe de deux étudiants. L'impression recto-verso est recommandée pour la remise des travaux.

TP-1 Description d'un cadastre originaire (5 points) : Le premier exercice pratique vise à développer la capacité de l'étudiant à comprendre toutes les caractéristiques techniques et légales du cadastre, à partir de la création du cadastre originaire de 1860 jusqu'au cadastre du Québec actuel, ayant fait l'objet d'une rénovation. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un court rapport répondant de façon ponctuelle à chacune des questions posées. Des instructions spécifiques seront présentées en classe.

TP-2 Navigation sur InfoLot (10 points) : Le deuxième exercice pratique vise à se familiariser avec le site InfoLot, son utilisation et les types de données composant le cadastre. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un court rapport d'un maximum de 3 pages. Des instructions sur la réalisation de ce premier exercice pratique et sur le contenu du rapport seront présentées en classe.

TP-3 Historique cadastral (10 points) : Le troisième exercice pratique consiste à faire l'historique cadastral de lots rénovés, jusqu'à sa première immatriculation dans le cadastre originaire. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un tableau indiquant toutes les étapes d'évolution cadastrale du lot, accompagné des plans correspondants le cas échéant. Des instructions sur le contenu du tableau seront présentées en classe.

TP-4 Manipulation de données cadastrales (10 points) : Le quatrième exercice pratique porte sur la manipulation des fichiers numériques formant le cadastre du Québec. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront comprendre la structuration des fichiers graphiques et textuels, extraire des données cadastrales les afficher à l'écran, puis à les superposer à différents documents géoréférencés (imagerie satellitaire, ortho-photos, plans, ...). Un rapport décrivant la démarche, les opérations requises et une brève analyse des résultats obtenus devra être remis au professeur. Des instructions sur le contenu du rapport seront présentées en classe.

TP-5 Compilation d'un plan cadastral (20 points) : Le cinquième exercice pratique porte sur la réalisation d'un plan de compilation cadastrale. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront comprendre refaire géométriquement le morcellement foncier d'un petit secteur, à partir de l'analyse des plans cadastraux parcellaires et des descriptions contenues dans des actes de vente. Les étudiants devront remettre un tableau d'historique cadastral inversé, répondre à un questionnaire en ligne et déposer un plan de compilation cadastrale en format électronique. Des instructions spécifiques sur chacun des trois livrables seront présentées en classe.

Proportion de la note finale (55 %)

Le total des points alloués pour la réalisation des cinq exercices pratiques représente 55 % du résultat final.

Matériel didactique

Ouvrage obligatoire

Le droit foncier et l'arpenteur-géomètre

Auteur : Marc Gervais, Francis Roy et Nathalie Massé

Éditeur : Éditions Yvon Blais (Cowansville , 2016)
ISBN : 9782896357

Gilbert Sasseville (1972), Le cadastre

Notes de cours (en format pdf), disponible sur le site du cours.

La rénovation cadastrale

Auteur : Pierre Duchaine, Denys-Claude

Lamontagne

Éditeur : Wilson & Lafleur (Montréal , 2004)

ISBN : 2891276965

La plupart des documents nécessaires pour le cours seront rendus disponibles en format numérique par le biais du portail des cours de l'Université Laval, sous l'onglet « Contenu et activités ».

Références complémentaires

Les opérations cadastrales et la réglementation municipale

Auteur : Jean Doré

Éditeur : Wilson & Lafleur (Montréal , 2013)

ISBN : 9782896891214

La publicité des droits (5e éd édition , 1 texte él tome)

Auteur : Lamontagne, Denys-Claude, Duchaine, Pierre

Éditeur : Éditions Yvon Blais (Cowansville , 2012)

ISBN : 2894517955

Le certificat de localisation (2e éd édition)

Auteur : Beaulieu, Berthier, 1948-, Girard, Grégoire, Chambre des notaires du Québec

Éditeur : Chambre des notaires du Québec (Montréal , 2008)

ISBN : 9782891278782

Le bornage (2e éd édition , ii tome)

Auteur : Beaulieu, Berthier, 1948-

Éditeur : Chambre des notaires du Québec (Montréal , 2010)

ISBN : 9782891279710

Bibliographie

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Marc GERVAIS, Francis ROY et Nathalie MASSÉ (2016), *Le droit foncier et l'arpenteur-géomètre*, Cowansville: Éditions Yvon Blais, chapitre 2, pp. 79 à 290.
- Sylvio NORMAND (1988), « Confection du cadastre seigneurial et du cadastre graphique », *La Revue du Notariat*, 1988, vol. 91, n° 3-4, p. 184. (*internet*)
- Laval PINEAULT (1986), « Le cadastre et son contexte », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 1986, n° 2, p. 487 et ss. (*internet*)
- François BROCHU et Berthier BEAULIEU (1999), « Les hauts et les bas de la rénovation cadastrale », *La Revue du Notariat*, 1999, vol. 101, p. 11 et ss. (*internet*)
- Francis ROY (2011), « L'exactitude technique et juridique du plan de cadastre du Québec », *La Revue du Notariat*, 2011, vol. 113, p. 593-623. (*internet*)

Lectures suggérées

Cadastre originaire

- Gilbert SASSEVILLE (1972), *Le cadastre*, Notes de cours, Les Presses de l'Université Laval, iv + 171 p.
- Gérard RAYMOND, Grégoire GIRARD et André LAFERRIÈRE (1993), *Précis de droit de l'arpentage au Québec*, Sainte-Foy : Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, pp. 97 à 132.

Révision et rénovation cadastrale

- Albert Bélanger (1986), « Examen critique de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 1986, n° 2, p. 505 et ss. (*internet*)
- Jean-François DELAGE *et al.* (2004), « La rénovation cadastrale », *Répertoire de droit – Nouvelle série – Titres immobiliers – Doctrine – Document 1*, 62 p. (*internet*)
- Christian GIROUX (1996), « De certains effets de la rénovation cadastrale sur la pratique notariale », *Cours de perfectionnement du notariat*, 1996, n° 2, pp. 21-29. (*internet*)

Publicité des droits

- François Brochu (2001), « L'informatisation de la publicité foncière », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 2001, n° 2, p. 113 et ss. (*internet*)
- Christine Gagnon (2002), « Applications contemporaines de la propriété superficielle et questions pratiques incidentes », *Cours de perfectionnement du notariat*, 2002, pp. 25-52 (surtout pp. 38 à 42). (*internet*)
- Michel Lessard (1999), « Les fiches immobilières tenues sous un numéro d'ordre », *Cours de perfectionnement du notariat*, 1996, pp. 3-16. (*internet*)
- François BROCHU (2002), « Le système Torrens et la publicité foncière québécoise », *Revue de droit de McGill – McGill Law Journal*, 2002, vol. 47, n° 3, pp. 625-665. (*internet*)




Utilisation polyvalente du cadastre

- Francis ROY et Berthier BEAULIEU (2000), « De l'utilisation du cadastre rénové pour la gestion municipale », *Revue québécoise d'urbanisme*, vol. 20, n° 2, juillet, pp. 10-12.
- Jean-Pierre ST-AMOUR (2001), *La rénovation cadastrale et l'aménagement du territoire municipal*, Montréal : Association québécoise d'urbanisme, Guide de référence, 83 p.

Documents gouvernementaux

- Ministère des Ressources naturelles (1996), *Instructions pour la présentation des documents cadastraux dans les territoires non rénovés et les territoires rénovés ou révisés entre 1985 et 1992*, Québec : Direction générale du cadastre, iv + 94 p. + annexes. (*internet*)
- Ministère des Ressources naturelles (2002), *Le plan du cadastre du Québec – Guide de l'utilisateur – Version informatique*, Québec : Gouvernement du Québec, 89 p. (*internet*)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2009), *Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale*, version 6.0, Québec : Gouvernement du Québec, 221 p. (*internet*)

Cadastres étrangers

- Stéphane LAVIGNE (1996), *Le cadastre de la France*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je? », n° 3174, 126 p. – [Disponible à la BUL](#) 
- Daniel STEUDLER et Jürg KAUFMANN (2002), *Benchmarking Cadastral Systems*, Frederiksberg, Danemark : Fédération internationale des géomètres, 77 p. ([Ressource Internet](#) )
- Jürg KAUFMANN et Daniel STEUDLER (1998), *Cadastre 2014 : Vision pour un système cadastral dans le futur*, Frederiksberg, Danemark : Fédération internationale des géomètres, vi + 43 p. ([Ressource Internet](#) )

Législations

- *Code civil du Bas-Canada*
- *Code civil du Québec*, L.Q. 1991, c. 64
- *Loi sur le cadastre*, RLRQ, c. C-1
- *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois*, RLRQ, c. r-3.1
- *Loi sur les titres de propriétés dans certains districts électoraux*, RLRQ, c. T-11
- *Loi sur le ministère des ressources naturelles*, RLRQ, c. M-25.2
- *Loi sur l'application de la réforme du Code civil*, L.Q. 1992, c. 57
- *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1

- *Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. F-2.1